

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES



Annick BORIS-ISSENMANN
Expert-Comptable - Commissaire aux comptes
13, rue Edouard Teutsch • 67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 36 05 15 • Port. 06 75 63 94 70

ASSOCIATION SPORTIVE DES PTT DE STRASBOURG « ASPTT Strasbourg »

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Exercice clos le 31 décembre 2011



Annick BORIS-ISSENMANN
Expert-Comptable - Commissaire aux comptes
13, rue Edouard Teutsch • 67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 36 05 15 • Port. 06 75 63 94 70

ASSOCIATION SPORTIVE DES PTT DE STRASBOURG « ASPTT Strasbourg »

*6, Chemin Long 67901 STRASBOURG CEDEX 1
Registre des Associations du T.I. de
Strasbourg n° 33 Volume XIV*

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Exercice clos le 31 décembre 2011

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association sportive des PTT de Strasbourg « ASPTT de Strasbourg », tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 17 avril 2012. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, je souhaite attirer votre attention sur la constatation d'un produit à recevoir de 27 K€ au titre de la participation d'une association co-organisatrice à la manifestation

« Meeting d'athlétisme de juin 2011 », tel que décrit au paragraphe 5. 1 de l'annexe comptable.

2. Justifications des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants : les produits constatés d'avance d'un montant significatif ont été détaillés au paragraphe 5.3. de l'annexe comptable et correspondent principalement soit à des subventions accordées sur deux exercices, par saison sportive, soit à des subventions qualifiées d'équilibre ou de solidarité. Mes travaux ont consisté à apprécier la régularité, l'exhaustivité et la correcte évaluation de ces montants. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Strasbourg, le 18 avril 2012

Le commissaire aux comptes

**ANNICK BORIS-
ISSENMANN**



BILAN ACTIF

Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

Présenté en Euros

Edité le 05/04/2012

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2011 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2010 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	6 742	6 742	-0	0,00	-0	0,00
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions	1 342 016	1 311 301	30 715	4,11	39 376	5,17
Installations techniques, matériel & outillage industriels	536 423	430 481	105 942	14,18	118 804	15,59
Autres immobilisations corporelles	138 314	129 447	8 867	1,19	11 885	1,56
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	63 006		63 006	8,43	63 006	8,27
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	2 086 501	1 877 971	208 529	27,91	233 070	30,59
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	1 368		1 368	0,18	1 813	0,24
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	416		416	0,06	416	0,05
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs					5 104	0,67
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	0		0	0,00	0	0,00
. Autres	85 769		85 769	11,48	64 826	8,51
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	139 926		139 926	18,73	173 761	22,81
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	287 612		287 612	38,50	262 350	34,44
Charges constatées d'avance	23 453		23 453	3,14	20 512	2,69
TOTAL (II)	538 545		538 545	72,09	528 781	69,41
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 625 045	1 877 971	747 074	100,00	761 851	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

Présenté en Euros

Edité le 05/04/2012

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2011 (12 mois)		31/12/2010 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	232 365	31,10	232 365	30,50
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	56 425	7,55	52 290	6,86
Résultat de l'exercice	4 848	0,65	4 135	0,54
Subventions d'investissement	90 193	12,07	105 892	13,90
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	383 831	51,38	394 682	51,81
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques			3 770	0,49
Provisions pour charges	8 149	1,09		
TOTAL (III)	8 149	1,09	3 770	0,49
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	15 534	2,08	15 850	2,08
. Organismes sociaux	19 966	2,67	20 602	2,70
. Etat, impôts sur les bénéficiaires	2 655	0,36		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	2 813	0,38	4 873	0,64
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	99 513	13,32	50 536	6,63
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	214 613	28,73	271 538	35,64
TOTAL (IV)	355 094	47,53	363 399	47,70
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	747 074	100,00	761 851	100,00

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

Présenté en Euros

Edité le 05/04/2012

COMPTES DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2011 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2010 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises	24 687		24 687	13,83	30 624	15,26	-5 937	-19,38	
Production vendue biens	49 028		49 028	27,48	61 856	30,83	-12 828	-20,73	
Production vendue services	104 728		104 728	58,69	108 176	53,91	-3 448	-3,18	
Chiffres d'Affaires Nets	178 443		178 443	100,00	200 656	100,00	-22 213	-11,06	
Production stockée									
Production immobilisée			570 755	319,85	444 829	221,69	125 926	28,31	
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			611 822	342,87	596 537	297,29	15 285	2,56	
Autres produits									
Total des produits d'exploitation (I)			1 361 020	762,72	1 242 023	618,98	118 997	9,58	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			30 141	16,89	31 208	15,55	-1 067	-3,41	
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements			20 972	11,75	25 662	12,79	-4 690	-18,27	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			444	0,25	-284	-0,13	728	256,34	
Autres achats et charges externes			262 000	146,83	227 015	113,14	34 985	15,41	
Impôts, taxes et versements assimilés			12 689	7,11	8 730	4,35	3 959	45,35	
Salaires et traitements			207 451	116,26	225 482	112,37	-18 031	-7,99	
Charges sociales			50 876	28,51	57 559	28,69	-6 683	-11,80	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			24 538	13,75	35 287	17,59	-10 749	-30,45	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			768 223	430,51	644 613	321,25	123 610	19,18	
Total des charges d'exploitation (II)			1 377 333	771,86	1 255 272	625,58	122 061	9,72	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-16 313	-9,13	-13 249	-6,59	-3 064	-23,12	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			1 163	0,65	309	0,15	854	276,38	
Total des produits financiers (V)			1 163	0,65	309	0,15	854	276,38	
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées			119	0,07	59	0,03	60	101,69	
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)			119	0,07	59	0,03	60	101,69	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			1 044	0,59	251	0,13	793	315,94	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-15 269	-8,55	-12 998	-6,47	-2 271	-17,46	

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2011 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2010 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	648	0,36	1 115	0,56	-467	-41,87	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	15 699	8,80	26 213	13,06	-10 514	-40,10	
Reprises sur provisions et transferts de charges	3 770	2,11	3 170	1,58	600	18,93	
Total des produits exceptionnels (VII)	20 117	11,27	30 497	15,20	-10 380	-34,03	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			232	0,12	-232	-100,00	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			5 609	2,80	-5 609	-100,00	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			7 523	3,75	-7 523	-100,00	
Total des charges exceptionnelles (VIII)			13 364	6,66	-13 364	-100,00	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	20 117	11,27	17 134	8,54	2 983	17,41	
Participation des salariés (IX)							
Impôts sur les bénéfices (X)							
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 382 300	774,65	1 272 829	634,33	109 471	8,60	
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 377 452	771,93	1 268 694	632,27	108 758	8,57	
RÉSULTAT NET	4 848	2,72	4 135	2,06	713	17,24	
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>				
Dont Crédit-bail mobilier	4 964	2,78	4 923	2,45	41	0,83	
Dont Crédit-bail immobilier							

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'ASPTT STRASBOURG
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

1-Evénements significatifs :

L'exercice clos au 31 décembre 2011 fait apparaître des produits d'un montant de 1 382 300 euros et des charges d'un montant de 1 1 377 452 euros et se solde par un excédent de 4 848 euros.

Deux éléments peuvent être relevés au titre de l'exercice clos :

- La création en mai 2011 d'une nouvelle association ASPTT STRASBOURG METROPOLE sur laquelle ont été transférées les activités de Sport Vacances et les activités périscolaires auparavant assurées par l'ASPTT STRASBOURG
- La reconduction en 2011 (contrairement à 2010) de l'organisation d'un meeting d'athlétisme, le 12 juin 2011.

2-Principes comptables et méthodes de base :

Les comptes annuels de l'exercice couvrant la période du 1^o janvier 2011 au 31 décembre 2011 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable général issu du règlement CRC n° 99-03, du règlement CRC n° 99-01, spécifique aux associations, et modifié et complété par les règlements ultérieurs publiés par le CRC.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les subventions d'exploitation attribuées par les collectivités locales sont comptabilisées sur l'exercice à la date de la délibération, en fonction de l'affectation qui en a été faite par l'organe délibérant.

3-Immobilisations et amortissements :

La valeur brute des immobilisations correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine
L'amortissement a été calculé sur la durée d'utilisation, selon le mode linéaire et sur la base des durées suivantes :

- constructions 10 à 40 ans
- agencement des constructions 10 à 30 ans
- matériel et outillage 10 à 20 ans
- matériel de bureau 5 ans
- mobilier 5 ans

Tableau des mouvements des immobilisations : (Exprimés en euros)

	Début exercice	Acquisition	Diminution	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	<u>6 742</u>	-	-	<u>6 742</u>
Immobilisations Corporelles :	<u>2 016 753</u>	=	=	<u>2 016 753</u>
Constructions et aménagement terrain	1 342 016	-		1 342 016
Installations techniques, matériel	536 422	-		536 422
Autres immobilisations	138 315	-	-	138 315
Immobilisations financières : titres golf de La Wantzenau, et de Soufflenheim	<u>63 006</u>			<u>63 006</u>
TOTAL	<u>2 086 501</u>			<u>2 086 501</u>

Tableau des mouvements des amortissements :

	Début exercice	Dotation	Sorties de l'actif	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	6 742			6 742

Immobilisations corporelles	1 846 689	24 539	1 871 229
Provision sur Immobilisations financières	0		0

Stocks :

Les stocks sont évalués au dernier prix d'achat.

- stock de boissons du Club House pour 1,4 K€
- stock de vêtements pour 0,4 K€.

5-Comptes rattachés :

5.1 Produits à recevoir

Les produits à recevoir sont constitués de :

- de subventions de fonctionnement à recevoir pour 19,4 K€
- de la participation d'une association co organisatrice au déficit de l'exercice 2011 du meeting d'athlétisme pour 27 K€
- de prestations de services à facturer pour 8,6 K€
- de produits liés aux activités sportives pour 30,6 K€

5.2 Charges à payer

Elles recouvrent :

- des dettes vis-à-vis de fournisseurs pour : 11 K
- des dettes à caractère social et fiscal pour : 23 K€
- des dettes liées aux activités sportives pour : 82 K€

5.3 Produits constatés d'avance

Ce poste représente 215 K€ et se décompose ainsi :

- des cotisations statutaires encaissées au titre 2012 pour : 33 K€

- des acomptes sur organisations de stages ou manifestations 2012 pour : 30 K€

- des produits de participation publicitaire pour : 6 K€
- des subventions des collectivités publiques, proratisées sur la saison sportive pour : 23 K€

- des subventions d'équilibre de la Fédération des ASPTT (anciennement Union des ASPTT) , à savoir
au titre de 2003 : 10K€, sans mouvement
au titre de 2004 : 73 K€, sans mouvement
au titre de 2005 : 40 K€, sans mouvement

Les cotisations statutaires sont comptablement rattachées à la saison sportive 2010/2011 et les encaissements reçus à compter du 1^{er} septembre sont rattachés à l'exercice 2012. Les autres cotisations sont comptabilisés depuis 2009 à l'émission du bordereau de cotisations, alors que précédemment elles étaient comptabilisées à l'encaissement. Mais elles restent constatées au fil de l'eau.

5.4. Charges constatées d'avance

Elles sont liées à l'exploitation courante et recouvrent :

- des charges liées aux dépenses de fonctionnement du siège pour 1 K€
- des arrhes versés sur stages et séjours sportifs pour 22 K€

6-Echéances des créances et des dettes :

Toutes les créances et les dettes sont à échéance à moins d'un an.

7-Echéancier du crédit bail (en milliers d'euros)

Désignation	Coût d'entrée	Cumul loyers payés fin 2011	Loyers restant à payer
Photocopieuses	17,8	6,2	18,8

8-Variation des fonds propres :

- Fonds propres à la clôture de l'exercice précédent	395 K€
- Résultat de l'exercice	5 K€
- Quote -part de subvention d'investissement rapportée au résultat	- 16 K€
- Fonds propres à la clôture de l'exercice	384 K€

9- Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont uniquement constituées des charges restant à engager par rapport à une subvention perçue par la section quilles. Elles ont un caractère de fonds dédiés.

10- Subventions des collectivités et autres organismes :

Les subventions attribuées par la ville de Strasbourg, la Communauté Urbaine de Strasbourg, ainsi que celles attribuées par la Région et le Département correspondent à des saisons sportives et sont dès lors proratisées si elles se rattachent à l'année 2011/2012.

Les subventions versées par la Fédération des ASPTT et le CNDS sont attribuées par année civile et constatées en résultat en fonction des engagements de dépenses décrites dans la convention.

11- Résultat exceptionnel :

Il se décompose en :

- quote -part de subvention d'investissement rapporté au résultat : 15K€
- produit sur exercice antérieur : 0,6 K€

12-Effectif moyen (en équivalent temps plein) :

Personnel employé par l'ASPTT : 9,5

13-Adhérents ASPTT :

Le nombre d'adhérents au sein de notre club omnisport est de 3 546.